pour la paix, pour l'abrogation des lois d'exil, pour la pétition des évêques, pour la proposition Rivet et le pouvoir constituant de l'Assemblée, contre le retour de l'Assemblée à Paris, le maintien des traités de commerce, l'impôt sur les matières premières, etc. Le 24 mai 1873, il contribua au renversement de M. Thiers, puis il appuya toutes les mesures de réaction du gouvernement de combat, vota pour la circulaire Pascal, pour le septennat (19 novembre), contre les propositions Périer et Maleville (juillet 1874), contre la constitution républicaine du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Dans cette Assemblée, où il fit tout pour entraver l'avénement de la République, M. Ancel joua un rôle assez important comme homme d'affaires. Il devint président d'une des commissions pour la révision des marchés pendant la guerre, fit plusieurs rapports, sur le service des pensions, sur la loi des chemins vicinaux, sur la loi concernant la marine marchande, et prit plusieurs fois la parole sur des questions d'impôt, de budget et de commerce. Le 20 janvier 1876, il posa dans son département sa candidature au Sénat et fit dans sa circulaire la déclaration suivante : « Je n'ai pas voté le principe de la constitution du 25 février; mais, du jour où cette constitution est devenue la loi du pays, je lui ai donné et lui donnerai le concours que lui doivent tous les bons citoyens. » Elu sénateur, il est allé siéger à droite et a voté contre le gouvernement au sujet de la collation des grades. Depuis 1871, M. Ancel est président du conseil général de la Seine-Inférieure.

**ANCELET** (Gabriel-Auguste), architecte, né à Paris en 1829. Dès l'âge de seize ans, il commença l'étude de son art, prit des leçons de MM. Lequeux et Baltard et suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts, où il remporta le grand prix de Rome en 1851, avec un excellent projet d'*Hospice dans les Alpes.* Pendant son séjour à Rome, il étudia les monuments antiques et se fit remarquer en 1856 par un envoi fort remarquable, la *Restauration de la voie Appienne.* Après avoir visité la Grèce, M. Ancelet revint en France. Depuis lors il a été nommé successivement architecte du château de Pau (1858), architecte du château de Compiègne (1865), membre du conseil des bâtiments civils et professeur de dessin ornemental à l'Ecole des beaux-arts (1873). M. Ancelet a été décoré de la Légion d'honneur en 1866 et a remporté une médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1867, pour sa *Restauration de la voie Appienne.* Parmi les travaux de ce remarquable architecte, nous citerons : la façade d'entrée du château de Pau, une adjonction au château de Biarritz, la construction du château d'Arteaga, en Biscaye (1858-1864); la salle de spectacle du château de Compiègne, des travaux au Conservatoire des arts et métiers.

**ANCELON** (Etienne-Auguste), médecin et homme politique français, né à Nancy en 1806. Il alla étudier la médecine à Paris, où il prit le grade de docteur en 1828, et il alla pratiquer son art à Dieuze. M. Ancelon ne tarda pas à prendre rang parmi les médecins les plus remarquables de la province. Tout en soignant ses malades, il publia, soit dans la *Gazette des hôpitaux*, de Paris, soit en volumes, des écrits estimés, tels que : *Mémoire sur l'état de la végétation dans les terrains salifères* (1847); *Du cancer, du goître et du crétinisme endémique* (1850); l'*Art de conserver la santé* (1852); *Influence de l'inoculation de la vaccine sur les populations; Philosophie mathématique et médicale de la vaccine* (1858); *De Marsal à Bordeaux* (1862); *Ecriture, papyrus, parchemin, pâte et papier* (1862); la *Vérité sur la fuite de Louis XVI* (1866), etc. Le docteur Ancelon était depuis longtemps connu dans son département pour son patriotisme et ses idées républicaines lorsque, le 8 février 1871, les électeurs de la Meurthe l'envoyèrent à l'Assemblé nationale. Il alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine, vota contre la paix, contre l'abrogation des lois d'exil frappant les Bourbons, contre le pouvoir constituant, pour la proposition Rivet, contre la dissolution des gardes nationales, pour le retour de l'Assemblée à Paris, contre la pétition des évêques, pour la dissolution, pour le maintien des traités de commerce et l'impôt sur les matières premières, etc. Le 24 mai 1873, M. Ancelon se prononça pour M. Thiers, puis il fit la plus vive opposition au gouvernement de combat, vota contre le septennat, contribua à la chute du cabinet de Broglie, appuya les propositions Périer et Maleville, vota pour la constitution républicaine du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. A diverses reprises il prit la parole, notamment contre l'impôt du sel proposé par M. Magne, et au sujet de la pension donnée à M. Pasteur. A l'expiration de son mandat, cet intègre et vigoureux champion de la liberté de son pays est rentré volontairement dans la retraite et n'a pas voulu poser de nouveau sa candidature.

* **ANCELOT** (Marguerite-Louise-Virginie Chardon, dame). — Mme Ancelot est morte à Paris le 22 mars 1875. Elle était la belle-mère de l'avocat Lachaud.

**ANCELOT** (Adolphe-Jean-François), magistrat et écrivain français, né à Moulins en 1815. Il étudia le droit, puis il entra dans la magistrature et est devenu président de chambre à la cour d'appel de Riom. M. Ancelot est membre de l'Académie de Clermont-Ferrand. On lui doit un certain nombre d'écrits : *De la compétence en matière d'opposition à l'exécution forcée des jugements et des actes* (1851, in-8°); *Etude comparative sur Pascal et Leibniz* (1858, in-8°); *De l'influence de la démocratie sur la littérature* (1868, in-8°); *Eloge de Matthieu Enjubault, président à la cour impériale de Riom* (1869, in-8°); *De la fécondité pratique des recherches spéculatives* (1874, in-8°); *Etudes morales sur la société française. La famille actuelle* (1874, in-8°).

* **ANCENIS**, ville de France (Loire-Inférieure), ch.-l. d'arrond., en amphithéâtre sur la rive droite de la Loire, à 33 kilom. de Nantes par le chemin de fer de Paris à Nantes; pop. aggl., 3,258 hab.—pop. tot., 4,358 hab. L'arrond. comprend 5 cantons, 27 communes, 50,773 hab. Le château d'Ancenis, souvent assiégé, fut démantelé par Henri IV en 1598 et reconstruit en 1700, mais sans être fortifié. Il est occupé par un pensionnat que tiennent les sœurs de Chavagnes.

* **ANCERVILLE**, bourg de France (Meuse), ch.-l. de cant, arrond. et à 20 kilom de Bar-le-Duc, entre la Marne et la Saulx ; pop. aggl., 1,925 hab. — pop. tot., 2,116 hab. Aux environs, grotte à stalactites, dite des Sarrasins.

* **ANCERVILLE-SUR-NIED**, ancien village de France (Moselle); 530 hab. Il a été cédé à l'Allemagne, par le traité de Francfort du 10 mai 1871, et fait aujourd'hui partie de l'Alsace-Lorraine (arrondissement de Metz). Restes d'un château, ancien apanage de la famille de Raigecourt, célèbre dans les annales messines.

**ANCHARANO** (Pierre d'), théologien et jurisconsulte italien, né à Bologne vers 1330, mort en 1417. Il professa le droit à Padoue, à Bologne, à Sienne et à Ferrare. Au concile de Pise, il joua un rôle important et réfuta les arguments de ceux qui soutenaient que ce concile ne pouvait procéder contre Grégoire XII et Benoît XIII. Ses œuvres principales sont des commentaires sur les *Décrétales* (Bologne, 1581), sur les *Clémentines* (Lyon, 1549 et 1553), sur le *Digeste* (Francfort, 1581). Il a aussi publié des *Consilia juris* (Venise, 1568).

**ANCHER** ou **ANKER** (Peder-Kofod), jurisconsulte danois, né à Sester-Larskier en 1710, mort à Bornholm en 1788. Professeur de droit à l'université de Copenhague, puis membre du conseil de l'amirauté, il a écrit de nombreux ouvrages sur le droit romain et le droit danois. Ses principaux sont : *Histoire des lois danoises* (Copenhague, 1769-1776, 3 vol. in-8°); *Livre sur la loi jutlandaise* (Copenhague, 1783, in-8°), texte en vieux danois de la loi du Jutland, accompagné de nombreux commentaires historiques et d'une traduction latine; *Farrago legum antiquarum Daniæ municipalium* (1776, in-4°); *Lois féodales du Danemark* (1778, in-8°). Ce dernier ouvrage a été traduit en allemand.

**ANCHÈRES** (Daniel des), poëte français, né près de Verdun en 1586, mort vers 1650. Après quelques années consacrées à suivre la carrière militaire, il ne s'occupa plus que de poésie. En 1608, il publia un premier volume de vers, qui contenait une tragédie intitulée : les *Funestes amours de Belcar et de Méliane*, avec une série de petits poëmes, où il racontait les *Amours d'Anne*, sa maîtresse. Ce volume est dédié à Jacques Ier, roi d'Angleterre, et l'auteur traversa la Manche tout exprès pour aller lui en faire hommage. En 1611, Daniel des Anchères publia la *Stuaride*, poëme sur les Stuarts, dont il fait remonter l'origine à Astrée. Le dernier ouvrage de Daniel est une tragi-comédie en deux journées, chaque journée contenant cinq actes; elle est intitulée : *Tyr et Sidon* ou les *Funestes amours de Léonte et de Philoline et l'heureux succès de Belcar et de Méliane*. La seconde journée n'était, d'ailleurs, que la reproduction de la première tragédie de l'auteur, avec quelques changements dans les noms et surtout dans le dénoûment. La *Stuaride* et *Tyr et Sidon* furent publiés sous le pseudonyme de **Jean de Schelandre**, qui n'est que l'anagramme de Jean des Anchères.

**ANCHERSEN** (Jean-Pierre), historien et jurisconsulte danois, né à Ribe en 1700, mort en 1765. Il fut nommé professeur de philosophie à Copenhague en 1737, et il se fit une place distinguée parmi les savants de son temps par ses nombreuses publications. Nous citerons, entre autres : *Origines Danicæ* (1747, in-8°); *Parva Cimbrorum civitas* (1746); *De Suevis* (1746); *Lemmata et indices observationum de solduriis et origine militiæ atque imperii apud Celtos* (1729); *Jus publicum et feudale veteris Norvegiæ* (1736); *Opuscula minora edita a G. Oelrichs* (Brême, 1775).

**ANCHESMIUS**, surnom de Jupiter, qui avait une statue sur le mont Anchesmus, dans l'Attique.

**ANCHESMUS**, montagne de l'Attique, où Jupiter avait une statue.

**ANCHIALE**, ancienne ville de la Cilicie (Anatolie), près de la mer. Elle renfermait le tombeau de Sardanapale, qui avait bâti cette ville, dit-on, en un jour.

**ANCHIALUS**, cocher de Ménesthe. Il fut tué par Hector devant Troie, ainsi que son maître. ‖ Père de Mentès, roi des Taphiens. (*Odyssée.*)

**ANCHILUS** (N...), peintre flamand, né à Anvers en 1688, mort en 1733. Il se rendit à Londres vers 1720 et y fit des tableaux représentant des scènes intimes de la vie anglaise; il imitait avec bonheur le style de Teniers, et les Anglais admiraient son talent. En 1733, il voulut faire le voyage de Rome avec deux autres peintres, mais il tomba malade en route et mourut.

**ANCHOSCÉLIDE** s. f. (an-koss-sé-li-de — du gr. *agchos*, étranglement; *kêlis*, tache, à cause de la forme des taches des ailes. Mot très-mal formé; on devrait dire *anchocélide*, si toutefois le mot *agchos* pouvait signifier autre chose que suffocation). Zool. Genre de lépidoptères nocturnes, détaché du genre orthosie.

* **ANCILLAIRE** s. m. — Encycl. Moll. Les espèces connues du genre *ancillaire* étaient, avant Lamarck, confondues avec les volutes, quoique elles aient des rapports bien plus marqués avec les olives, ce qui justifie bien la place que Lamarck leur a donnée entre les olives et les porcelaines, contrairement à Cuvier, qui les place, comme sous-genre des buccins, entre les éburnes et les tounes.

L'animal des *ancillaires*, bien connu depuis les travaux de MM. Quoy et Gaimard, est curieux à étudier. Dans une espèce, le pied prend un énorme développement et couvre une partie de la coquille. En avant, un lobe, séparé de ce pied par un sillon circulaire, forme une apparence de tête bizarre et couvre une petite trombe et de courts tentacules. En arrière, le manteau forme un long canal cylindrique, qui passe par l'échancrure de la coquille et porte l'eau aux branchies. La coquille de ces mollusques est ovalaire, allongée, enveloppée antérieurement et sur tous les tours de spire d'une mince callosité brillante. La columelle, au lieu d'être droite, comme chez la plupart des olives, est concave dans son milieu. On connaît environ quarante espèces de ce genre, dont quinze fossiles, des terrains tertiaires de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

* **ANCKARSWŒRD** (Charles-Henri, comte d'). — Anckarswœrd est mort en 1865.

* **ANCLAM**, ville de Prusse (Poméranie), sur la Peene; 11,000 hab. Commerce important; fabriques de draps, de toiles, de tabac et de cigares. On y remarque de vieilles maisons pittoresques et la tour de Steinthor. Elle a été démantelée par les Prussiens durant la guerre de Sept ans.

**ANCONA** (Ciriaco d'), antiquaire italien, né à Ancône vers 1391, mort à Crémone vers 1450. Des affaires de commerce l'ayant obligé à faire de longs voyages dans tout l'Orient, il recueillit, tout en faisant ses affaires, de nombreuses copies de manuscrits et d'inscriptions. Il fut encouragé dans ses recherches par le pape Eugène IV, par Côme de Médicis, Visconti de Milan et d'autres princes. Il avait beaucoup écrit, mais il ne fit rien imprimer, et c'est après sa mort seulement qu'on a publié : *Itinerarium*, récit de ses voyages, dédié au pape Eugène IV (Florence, 1742); *Epigrammata reperta per Illyricum a Kyriaco Anconitano* (Rome, 1664).

**ANCORA** (Gaetano d'), antiquaire italien, né à Naples en 1757, mort en 1816. Sir William Hamilton, ambassadeur anglais, qui le protégeait, le fit nommer professeur de langue grecque à l'université de Naples. Les troubles politiques qui survinrent, par suite de l'invasion française en Italie, lui firent perdre cette place, qu'il ne recouvra qu'en 1815, à la restauration de Ferdinand. Outre les ouvrages qu'il publia en italien et qui lui valurent la réputation d'un savant distingué, il a fourni à divers recueils périodiques : un *Essai sur les jeux publics des Grecs;* trois *Lettres sur le groupe de Vénus et Adonis, de Canova; Réflexions sur l'histoire des géants et sur les idées que se formaient les anciens sur le flux et le reflux de la mer*, etc.

**ANÇOUMAT**, nom d'un des princes de la race solaire, fils d'Asamandja et petit-fils de Sâgara, dans la mythologie indoue.

**Ancre** (la maréchale d'), drame d'Alfred de Vigny. V. Maréchale d'Ancre (la), au tome X du *Grand Dictionnaire.*

**ANCRESSE** (baie de l'), baie située au N. de l'île de Guernesey; elle fait suite à la profonde baie appelée le Grand-Havre.

**ANCUD** ou **SAN-CARLOS**, ville et port du Chili, province de Chiloé, sur la côte occidentale de l'île Chiloé, ch.-l. de la province; 7,000 hab. Cette ville, port principal de l'archipel de Chiloé, est un lieu de relâche pour les bâtiments baleiniers. Commerce de bois de charpente. Evêché; hôpital.

* **ANCY-LE-FRANC**, ville de France (Yonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. de Tonnerre, sur la rive gauche de l'Armançon; pop. aggl., 1,437 hab. — pop. tot., 1,851 hab. Port animé sur le canal de Bourgogne; exploitation de carrières à ciel ouvert. Château appartenant à la famille de Louvois, commencé par le Primatice en 1545, achevé en 1622.

* **ANCYLE** s. m.—Encycl. Moll. Linné avait placé ces mollusques fluviatiles parmi les patelles; Müller en fit avec raison un genre, mais sans avoir sur l'organisation de l'animal les notions nécessaires pour lui assigner sa vraie place dans la nomenclature. Cuvier rangea les *ancyles* parmi les pulmonés; de Blainville les classa parmi les pectinibranches; mais l'opinion de l'un ni de l'autre ne paraît suffisamment justifiée par des faits certains, la petitesse et la consistance gélatineuse de ces mollusques opposant jusqu'ici de sérieux obstacles à l'étude de leur organisation.

L'aspect extérieur de l'animal des *ancyles* est mieux connu, la plupart des espèces étant très-abondantes dans les eaux courantes et stagnantes. Son corps est un cône surbaissé à base ovale, pourvu d'un manteau qui tapisse tout l'intérieur de la coquille, d'un pied aussi large que l'ouverture de celle-ci. La tête, à peine distincte du corps, est volumineuse, aplatie, munie de chaque côté d'un tentacule court, qui porte un œil sur le côté interne de sa base. L'existence d'un canal, dont l'orifice est muni d'une petite lèvre découpée, a fait présumer l'existence de branchies, qui n'ont pu encore être observées directement, ce qui laisse incertaine la place des *ancyles*. La coquille est patelloïde, caractère purement externe, dont il n'est plus possible de se contenter, vu l'absence démontrée de branchies autour du pied. Cette coquille est mince, transparente, sans impression musculaire visible. Il existe quelques espèces d'*ancyles* vivantes et quelques-unes fossiles.

**ANCYLÉ, ÉE** adj. (an-si-lé — rad. *ancyle*). Moll. Qui ressemble à un ancyle.

— s. m. pl. Famille de mollusques inférobranches, ayant pour type le genre ancyle.

**ANCYLOMÈTE** (*rusé*), surnom donné par Homère à Saturne, soit à cause des artifices qu'il employa contre les Titans, soit parce que le temps rend prudent.

**ANCYOR**, un des fils de Lycaon, qui furent foudroyés par Jupiter.

* **Ancyre** (inscription ou monument d'). — Un article très-développé sur cette inscription célèbre a été donné sous le titre de Testament politique d'Auguste, au tome XV du *Grand Dictionnaire*, page 6.

* **ANDA** s. m.—Encycl. Bot. Les fleurs de l'arbre qui constitue l'unique espèce de ce genre sont monoïques et ont, dans les deux sexes, un calice campanulé, à cinq divisions; une corolle à cinq pétales alternant avec les divisions du calice; dans les mâles, cinq étamines, trois intérieures plus longues, soudées inférieurement, à anthères vacillantes; dans les femelles, deux styles courts, portant des stigmates déchiquetés en lobes réfléchis; un ovaire à deux loges uniovulées. Cet ovaire, à la maturité, se transforme en un fruit charnu, de la grosseur d'une petite pomme, dont le sarcocapte se divise, de bas en haut, en quatre valves. L'endocarpe est constitué par un noyau ligneux, relevé de quatre angles longitudinaux et percé de deux trous communiquant avec la loge intérieure, qui est occupée par une graine ovoïde jouissant de propriétés purgatives assez énergiques.

L'*anda* est un grand arbre dont il s'écoule, par incision, un suc laiteux. Il a des feuilles alternes, longuement pétiolées, à cinq folioles, et des fleurs terminales en panicule dichotome.

**ANDALA** (Ruard), philosophe et théologien hollandais, né à Andlahuizen en 1665, mort en 1727. Après avoir rempli les fonctions de pasteur en divers lieux, il fut nommé professeur de philosophie à l'université de Franeker, et il enseigna les doctrines de Descartes, dont il était l'admirateur. Vers 1712, il cessa d'enseigner la philosophie et occupa la chaire de théologie. Nous citerons, parmi ses ouvrages : *Dissertationes academicæ in philosophiam primam et naturalem* (Franeker, 1709, in-4°); *Syntagma theologico-physico-metaphysicum, complectens paraphrasin in principia philosophiæ Renati Descartes, etc.* (1711, in-4°); *Cartesius verus Spinosismi eversor et physicæ experimentalis architectus* (1719, in-4°); un commentaire sur l'*Apocalypse*, en hollandais, etc.

* **ANDALOUSIE.** — Nous empruntons au *Journal officiel* des renseignements intéressants sur la situation des bassins houillers, miniers et métallurgiques de l'Andalousie.

Le bassin houiller le plus important de la province est celui de Villa-Nueva-del-Rio, au milieu duquel passe la Huerzma, affluent du Guadalquivir; il est situé à 12 kilomètres de la rive droite du fleuve, et à 50 kilomètres de Séville, et se divise en trois parties :

Les mines de la Réunion;

Les mines de la Compagnie du Guadalquivir;

Les mines de la Compagnie du Pedroso.

Sauf la première de ces compagnies, qui a à sa tête une des grandes personnalités financières de notre pays, les deux autres sont exclusivement dirigées et soutenues par les capitaux espagnols. Jusqu'à cette époque, les sociétés espagnoles ont passé par des épreuves et des vicissitudes telles, que l'exploitation est devenue très-difficile et le produit presque nul. Quant à la Compagnie française, elle a eu également à surmonter de grands obstacles; la suppression de l'exploitation du chemin de fer de Torina à Villa-Nueva-del-



Rio, qui devait être un des embranchements de la ligne Lerida-Séville, a fait éprouver aux concessionnaires des mines de la Réunion des pertes très-sérieuses. Dans la période active de l'exploitation, les mines de la Réunion occupaient environ 200 mineurs et fournissaient un rendement moyen de 14,400 tonnes par an.

Ces chiffres auraient pu augmenter dans des proportions bien plus considérables; mais les travaux étaient arrêtés et entravés, d'une part, par les inondations des mines et, d'autre part, par le manque de capitaux, et quelquefois même par l'absence de moyens de transport. L'Espagne, au point de vue des voies de communication, est, il ne faut pas l'oublier, dans des conditions particulièrement défavorables. Pour les mines de la Réunion, par exemple, les propriétaires étaient obligés de faire transporter le charbon à dos d'âne... Dans de pareilles circonstances et en présence de difficultés aussi graves, il est bien difficile de donner à une exploitation le développement et l'extension qu'elle pourrait comporter.

Dans les autres parties de la province de Séville, les richesses minérales sont également très-importantes. Dans les environs des mines de Pedroso, il existe des mines de fer qui, convenablement exploitées, seraient susceptibles de donner de très-beaux revenus. Dans toute la partie de la sierra Morena située entre le Guadalquivir et la ville de Guadalcanale, on a également découvert de belles carrières de marbre, de jaspe, d'albâtre. Le territoire de Moron possède aussi de nombreuses carrières de pierre calcaire, qui produit une chaux très-renommée et qui est l'objet d'un commerce très-important. Les districts de Moron, d'Utrera et d'Ossuna contiennent aussi des salines assez riches.

La province de Cordoue, qui, au point de vue des richesses minières, ne le cède en rien à la province de Séville, possède le bassin houiller de Belmez. A la suite des études et des recherches faites par les ingénieurs français et espagnols, il a été reconnu que le bassin houiller qui se trouve situé sur le versant méridional de la sierra Morena s'étendait vers l'ouest sur une superficie de plus de 10 lieues carrées; les couches de charbon s'étendraient même, croit-on, jusque dans l'intérieur de l'Estramadure et, vers le sud-ouest, jusqu'à Cordoue.

Plus de quarante compagnies exploitent actuellement les richesses minérales de ce bassin. Deux sociétés cependant, l'une française et l'autre espagnole, paraissent occuper le premier rang, soit par le chiffre des affaires qu'elles traitent, soit par l'importance de leurs établissements. Ces deux compagnies fournissent, à elles seules, tout le charbon et le combustible nécessaires à l'exploitation des lignes ferrées de Badajoz, Madrid et Alicante.

L'importance de leurs affaires augmentera encore lorsque le contrat passé avec la Compagnie de Madrid-Saragosse deviendra caduc. Leurs produits descendront alors dans toute l'Andalousie par la voie ferrée de Belmez à Cordoue et pourront lutter avantageusement avec les charbons anglais, qui jusqu'à présent sont maîtres du marché.

Les charbons de la province de Cordoue sont d'une excellente qualité, très-unis et brûlant bien. On évalue à 200,000 tonnes le chiffre de l'exploitation des deux compagnies dont nous parlions tout à l'heure. Cette même partie de la province renferme encore des minerais de fer d'une qualité supérieure.

Pour achever l'énumération des richesses de l'Andalousie, il faut mentionner les admirables mines de cuivre de Rio-Tinto, de Tharsis, de Santo-Domingo, les gisements de manganèse de la province de Huelva, les mines de plomb argentifère de Linarès.

Ces différentes mines sont aujourd'hui exploitées par des compagnies anglaises, françaises et espagnoles. Les résultats qu'elles donnent sont très-importants, et il n'est pas douteux que, si la situation politique de l'Espagne pouvait s'améliorer, ces nombreux établissements prendraient une plus grande extension et verraient le chiffre de leurs affaires augmenter et s'accroître dans des proportions chaque jour plus importantes.

* **ANDAMAN** (îles). — Une nouvelle colonie pénitentiaire a été fondée depuis quelques années dans ces îles par les Anglais. Les détails suivants, donnés par le journal le *Times*, feront connaître l'état actuel de cette colonie :

« Les îles Andaman sont nombreuses, longues et étroites; sur le côté septentrional, on trouve d'abord les îles Grand-Coco et Petit-Coco, ainsi nommées à cause de leur fertilité en noix de coco et en palmiers. Ces îles sont complètement dépeuplées; les seuls êtres humains qui les habitent sont un marin anglais et sa famille chargés de l'éclairage et de la surveillance du phare établi sur la côte par lord Davousie.

» Ce feu rend les plus grands services à la marine asiatique; car presque tous les navires qui vont de Calcutta à Singapour, Birman, en Chine et aux îles de la Sonde passent dans le voisinage de ces îles.

» Le gouvernement anglais perd chaque année la récolte des palmiers, qui est dévalisée régulièrement par des hordes d'Indiens venus de Penang et de Negapatam. Jusqu'à ce jour, le gouvernement a préféré abandonner cette production des deux îles, qui représente plus de 1,500,000 livres sterling, pour s'assurer la tranquille possession de l'île, à cause de l'importance du service du phare.

» Les îles Andaman, situées au sud des îles Coco, sont au nombre de quatre principales : l'île du Nord, l'île du Milieu, l'île du Sud et la Petite-Andaman. Chose remarquable, pas un palmier ne croît dans cette île en dehors de ceux plantés récemment par les colons, tandis que l'île de Nicabor, située plus au S., est dans les mêmes conditions de fertilité et d'abondance que les îles Coco. Cette différence de végétation est attribuée à l'influence des moussons régnantes. L'île du Nord contient une colline élevée de 2,400 pieds au-dessus du niveau de la mer, Saddle hill (*colline de la Selle*), au pied de laquelle se trouve la colonie créée en 1792 par la Compagnie des Indes, Port-Cornwalis, et abandonnée huit années après, à cause des mauvaises conditions climatériques du pays.

» Le défrichement des jungles de la colline, aux abords de Port-Cornwalis, suffirait, dans l'opinion de l'auteur de l'article, à rendre le séjour de l'île Nord habitable. La beauté et la sécurité du port naturel, véritable bassin capable d'abriter une flotte immense, et une plus grande proximité de Calcutta constituent des avantages considérables, que Port-Blair ne fournit qu'à un bien moindre degré.

» L'île du Milieu est séparée de l'île du Sud par le détroit de Diligence; ce détroit est parcouru par le steamer mensuel du gouvernement. Les bords du canal sont ombragés par une végétation des plus luxuriantes et peuplés d'oiseaux au plumage de toutes couleurs.

» La descente à terre est assez difficile, à cause des grands marais, où pullulent les tortues envoyées à Calcutta, ainsi que les nids d'hirondelle si estimés des Chinois. L'île du Milieu contient le port de Kyde, où sont installées quelques colonies anglaises au milieu des indigènes, et sur ses côtes on remarque un certain nombre de petits îlots, qui ont reçu les noms de Outram, Henry-Lawrence, Havelock-Neil et Sir-Hugh-Rose.

» L'île de Ross, siége principal de la colonie pénitentiaire, domine l'entrée du magnifique port de Port-Blair, capitale actuelle de l'île méridionale et siége du gouvernement local. Deux mille convicts sont renfermés dans la citadelle Ross, qui rappelle Gibraltar sur une moindre échelle. Les soldats anglais, environ deux compagnies, sont logés dans des casernes capables de résister à un véritable siége. Les boutiques des convicts libérés longent le quai, au bout duquel se trouve l'hôtel du commissaire du port; l'église et la maison du gouverneur dominent en terrasse le paysage, qui est de toute beauté.

» L'île voisine, appelée Chatham, est éloignée de 2 milles et demi de la baie de Ross; elle a été consacrée, il y a quatre-vingts ans, à un premier établissement pénitencier. En ce moment, elle est occupée par un corps d'artificiers, tous convicts, qui ont été libérés et sont chargés de la mouture du grain pour la colonie; ils sont au nombre de huit cents environ.

» A 2 milles et demi plus loin se trouve l'île de la Vipère, lieu de détention des criminels indiens, réfractaires, récidivistes et dangereux. L'île de la Vipère offre le même aspect que la précédente; elle s'étage en terrasses successives, que couronnent les édifices du gouvernement. La prison est située sur le bord du rivage et consiste en un grand bâtiment jaune et blanc; les 200 prisonniers retenus dans cet endroit sont la lie des criminels de l'Inde; ils sont enchaînés; parmi eux se trouvent cinq femmes. Ces convicts ont tous commis des assassinats, des meurtres, des pillages avec incendie, etc.

» Ces prisonniers se divisent, même au sein de la captivité, en plusieurs groupes. Le sentiment des castes est tellement invétéré chez les Indiens, qu'il persiste dans la prison jusque dans les repas, qu'ils prennent à part. Les Indous, les musulmans se séparent en bandes qui se jalousent réciproquement. L'île de la Vipère est, du reste, parfaitement gardée, et le régime disciplinaire y est des plus sévères.

» Les convicts de cette partie de la colonie pénitentiaire sont employés au défrichement des jungles, qui font place peu à peu, avec les plus grands efforts, aux cultures tropicales : café, canne à sucre, riz, maïs, etc. Ces travaux de défrichement, très-malsains, se font de l'autre côté de l'île, à Port-Mouat, à Corbyn's-Cove et à Protheroe, village modèle créé au milieu des forêts. Le défrichement a en même temps l'inestimable avantage de rendre habitables ces régions jadis mortelles, tout en produisant une richesse locale qui peut devenir très-importante.

» Le nombre des criminels placés dans tous les établissements d'Andaman s'élève à huit mille. On compte que la mortalité ne dépasse pas huit individus sur mille par an; dans le commencement de l'occupation, elle était de 125 pour 1,000.

» Dans le voisinage de l'île méridionale se trouve le mont Harriet, qui donne son nom à une petite île devenue tristement célèbre par la mort du gouverneur vice-roi des Indes, lord Mayo. Il venait de faire la visite du pic de Harriet et allait s'embarquer sur le quai, lorsqu'il trouva la mort sous le couteau d'un musulman fanatique.

» Les neuf îles de Nicobar, situées plus au sud, sont également affectées à des colonies pénitentiaires. Camorta, la capitale, est un lieu fiévreux; mais les progrès du défrichement augmentent proportionnellement la salubrité de ces îles.

» Les habitants d'Andaman sont tous nègres; ceux des îles Nicobar sont Malais; ils vont tout nus; mais les derniers affectent, en signe de supériorité, de coiffer le chapeau à haute forme européen, ce qui est de l'effet le plus bizarre. »

**ANDANIA**, ville de l'ancien Péloponèse. Elle était située entre Mégalopolis et Messène et fut la résidence des rois de Messénie. Patrie d'Aristomène. Ottfried Müller, en 1840, a découvert ses ruines, près de Philia, à quelque distance du défilé qui conduit de la plaine ancienne de Stenyclaros en Arcadie.

**ANDELARRE** (Jules-François Jaquot, marquis d'), homme politique français, né à Dijon en 1803. Il étudia le droit, puis entra dans la magistrature, devint substitut du procureur du roi à Dijon en 1829 et donna sa démission l'année suivante. En 1831, il devint maire de la petite commune d'Andelarre, dans la Haute-Saône, puis membre du conseil général de ce département. Ce fut après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, qui supprimait le régime parlementaire et introduisait le gouvernement despotique, que le marquis d'Andelarre entra dans la vie politique active. Le 29 février 1852, appuyé par l'administration, il posa sa candidature à Vesoul et fut élu député au Corps législatif. Ayant montré quelques velléités d'indépendance, il perdit l'appui du gouvernement, mais n'en fut pas moins réélu député en 1857, en 1863 et en 1869. A partir de 1863, il prit pour chef de file M. Thiers, fit partie du petit groupe du centre gauche qui prit, à partir de 1868, le nom de tiers parti, vota l'amendement des quarante-cinq, l'abrogation de la loi de sûreté générale et demanda l'établissement du gouvernement parlementaire. Lors du plébiscite de 1870, il manifesta son regret au sujet de la formule adoptée, mais ne vota pas moins pour. Rendu à la vie privée par la révolution du 4 septembre 1870, le marquis d'Andelarre, à la nouvelle que le gouvernement de la Défense appelait le pays à nommer une Assemblée nationale, écrivit au général Trochu pour lui offrir son concours (septembre). Les élections furent ajournées et n'eurent lieu que le 8 février 1871. Nommé alors, dans la Haute-Saône, député à l'Assemblée nationale, il alla siéger au centre droit dans les rangs des orléanistes cléricaux. Il vota pour la paix, l'abrogation des lois d'exil et la validation de l'élection des princes, la pétition des évêques, la proposition Rivet, la loi des conseils généraux, contre le retour de l'Assemblée à Paris, le maintien des traités de commerce, l'impôt sur le chiffre des affaires et soutint la politique de M. Thiers jusqu'au moment où cet homme d'Etat démontra la nécessité de fonder la République. Au mois de janvier 1873, il envoya à la commission des Trente un projet en 25 articles organisant le gouvernement sans s'occuper de le définir. Après avoir contribué à la chute de M. Thiers (24 mai), il vota toutes les mesures de réaction présentées par le gouvernement de combat, prit part aux intrigues ayant pour objet de rétablir la monarchie et publia au mois d'octobre une lettre dans laquelle il prétendit que la monarchie seule pouvait sauver la France, mais qu'elle devait prendre pour base les principes de 1789. Après l'avortement de la monarchie de droit divin, M. d'Andelarre vota pour le septennat (19 nov. 1873). A la fin de cette même année, il développa devant la commission des Trente un burlesque projet de loi électorale, dans lequel il demandait que l'âge de l'électorat fût porté à vingt-cinq ans, que tout électeur eût deux ans de domicile, payât des contributions directes ou l'impôt personnel, et que le même électeur eût un, deux ou trois votes, selon le chiffre de sa contribution foncière. Au mois de janvier 1874, il écrivit à tous les curés de son département pour leur demander d'intervenir par leurs agents dans l'élection d'un député qui allait avoir lieu. Cette même année, il vota contre les propositions Périer et Maleville. Il se prononça l'année suivante contre la constitution du 25 février, pour la loi de l'enseignement supérieur, appuya la politique cléricale et ultramontaine de M. Buffet, de même qu'il avait défendu celle de M. de Broglie et de ses successeurs, et fut porté en décembre, par les droites, comme candidat inamovible au Sénat. Ayant échoué devant l'Assemblée, il fit appel, en février 1876, à ses anciens électeurs pour obtenir un siége à la Chambre des députés; mais ses électeurs s'empressèrent de le rendre à la vie privée. On doit à M. d'Andelarre quelques écrits politiques : *Etudes sur la question du travail dans ses rapports avec la législation* (1851); *Du vingtième des produits forestiers, lettre à M. le directeur général des forêts* (1853); *Forme et réforme du budget de l'Etat* (1859); *De la démocratie en France* (1867); les *Principes de la Révolution française* (1873), etc.

* **ANDELOT**, bourg de France (Haute-Marne), ch.-l. de cant., sur la rive gauche du Rognon, arrond. et à 21 kilom. de Chaumont; pop. aggl., 971 hab. — pop. tot., 1,015 hab. Andelot a une origine très-ancienne. Sous la domination romaine, il devait former une station importante, ruinée à l'époque de l'invasion des barbares. Cette ville ne tarda pas, toutefois, à se relever de ses ruines; durant le moyen âge, elle eut beaucoup à souffrir; au XVIe siècle, elle subit tour à tour les violences des protestants et des ligueurs. On a découvert à Andelot de nombreuses antiquités gauloises et romaines.

* **ANDELYS** (les), ville de France (Eure), ch.-l. d'arrond., à 24 kilom. d'Evreux; pop. aggl., 3,984 hab. — pop. tot., 5,379 hab. L'arrond. comprend 6 cantons, 117 communes, 59,501 hab. Commerce de bestiaux, grains, farines, laines, cuirs, toiles, bas, porcelaine, nouveautés, coton et laine; fruits de toute espèce; confection de perles et d'ouvrages en émail; filatures de soie; tanneries et corroieries.

* **ANDENNE**, ville de Belgique (prov. de Namur), sur la rive droite de la Meuse, ch.-l. d'arrond. et à 21 kilom. de Namur; 8,000 hab. Cette ville est très-ancienne; c'est aujourd'hui un centre industriel : fabriques de creusets réfractaires, de briques, de porcelaine; filature de coton, papeteries importantes. Aux environs, usines de zinc et de plomb de Haye-Monet. Andenne est réunie à la station du chemin de fer de Namur à Liége par un beau pont. « On voit encore dans le fleuve, dit M. A.-J. du Pays, quelques vestiges de son ancien pont, détruit vers le milieu du XIIe siècle, dans la guerre que le comte de Namur, Henri l'Aveugle, soutint contre l'évêque de Liége, Henri II. Andenne, prise alors par les Liégeois, fut pillée et incendiée. En 1273 commença la *guerre de la Vache*, ainsi nommée à cause d'une vache volée par un paysan qui fut pendu et dont l'exécution donna lieu à un conflit de juridiction. La querelle s'envenima, et de proche en proche l'évêque de Liége, le duc de Brabant, le comte de Luxembourg, etc., y furent engagés. Cette guerre dura deux ans et causa la perte de 15,000 hommes. » C'était là une vache bien chèrement payée.

* **ANDERSEN** (Hans-Christian). — Plusieurs ouvrages de cet écrivain, un des plus remarquables et des plus originaux de notre temps, ont été traduits en français. Nous citerons, notamment : l'*Improvisatore* ou la *Vie en Italie* (1847, 2 vol. in-12); *Contes pour les enfants* (1848, in-8°), avec lithographies; *Contes danois* (1853, in-12); *Histoire d'une mère*, suivie de : le *Caneton*, le *Mauvais prince*, les *Souliers rouges*, les *Cigognes* (1856, in-18); *Livre d'images sans images* (1869, in-12); *Fantaisies danoises* (1861, in-12); *Contes d'Andersen*, avec une notice biographique par X. Marmier (1861, in-12); *Nouveaux contes* (1862, in-12); le *Camarade de voyage, Sous le saule*, les *Avantages du chardon* (1875, in-18); *Nouveaux contes danois* (1875, in-8°), etc. Hans-Christian Andersen est mort le 6 août 1876.

**ANDERSON** (Jean), jurisconsulte et géographe allemand, né à Hambourg en 1674, mort en 1743. Après avoir pris le grade de docteur à Leyde, il fit un voyage en Allemagne et en Hollande, puis, à son retour, il exerça la profession d'avocat. En 1708, il fut nommé syndic et, plus tard, premier bourgmestre de Hambourg. En sa qualité de syndic, il fut employé à plusieurs négociations importantes, telles que ambassades, conclusions de traités, etc. George Ier voulut l'attirer en Angleterre; mais il aima mieux rester au service d'une ville libre que d'entrer à celui d'un roi. Ayant eu l'occasion, pendant un long séjour à Paris, de se lier avec Cassini, Jussieu, de Réaumur, il se livra plus tard à son goût pour l'archéologie et la science. Son principal ouvrage est une *Histoire naturelle du Groenland et de l'Islande*, qui fut publiée à Hambourg en 1746.

**ANDERSON** (William), naturaliste anglais, qui vivait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Cook l'emmena avec lui comme chirurgien dans son voyage de 1772 à 1775, et Anderson écrivit une lettre où il rendait compte d'un empoisonnement produit sur quelques matelots par la chair de certains poissons qu'ils avaient mangés. Cette lettre était adressée à sir James Pringle, et elle fut insérée dans les *Philosophical Transactions.* Peu de temps après, Anderson envoya à la Société royale la description d'un bloc erratique qui se trouve à quelque distance de la ville du Cap. Robert Brown a donné le nom d'*andersonia* à un genre de la famille des épacridées. On conserve au Musée britannique un herbier qu'Anderson avait composé avec les plantes de Van-Diémen.

**ANDERSON** (Robert), publiciste anglais, né dans le Lanarkshire en 1750, mort à Edimbourg en 1830. Il exerça d'abord la médecine dans le Northumberland, à Bamborough-Castle; puis il se retira à Edimbourg pour se livrer à des travaux littéraires. Son principal ouvrage est intitulé *British Poets* et forme quatorze volumes, qui parurent de 1792 à 1807. Il en détacha ensuite la *Vie de Samuel Johnson* et celle de *Smollett* qui furent publiées à part.

**ANDERSON** (Robert), poëte anglais, né à Carlisle en 1770, mort en 1833. Neuvième enfant d'un père très-pauvre, il ne reçut

qu'une instruction très-élémentaire. Il composa en 1794 la ballade de *Lucy Gray*, qui fut chantée au Vauxhall et qui fut applaudie. Deux ans après, il publia un volume de poésies, et en 1801 le poëme de *Betty Brown*, en dialecte du Cumberland. Plusieurs autres poésies dans le même dialecte parurent ensuite et furent goûtées du public, surtout à cause de leur caractère humoristique. Elles contiennent d'agréables descriptions des foires, des noces et des fêtes de village.

* **ANDERSON** (Henry). — Ce savant américain fut nommé en 1825 professeur de mathématiques et d'astronomie au Columbia-College de New-York et se démit de sa chaire en 1843. Il se mit alors à voyager, visita une partie de l'Europe, puis fut attaché, comme géologue, à l'expédition américaine qui, sous les ordres de M. Lynch, explora la mer Morte, le Jourdain et la Palestine. M. Anderson a publié les résultats de son exploration dans un remarquable ouvrage, édité aux frais du gouvernement des Etats-Unis et qui a pour titre : *Reconnaissance géologique de la partie de la terre sainte qui comprend le Liban, la Galilée septentrionale, la vallée du Jourdain et la mer Morte* (New-York, 1848, in-8°). On doit, en outre, à ce savant plusieurs mémoires insérés dans divers recueils, notamment dans les *Transactions* de la Société philosophique américaine.

**ANDERSON** (sir James), marin anglais, né à Dumfries en 1824. Dès l'âge de seize ans, il entra dans la marine et fit de nombreux voyages aux Indes, en Amérique, dans les mers d'Orient. Attaché à la compagnie Cunard en 1851, Anderson servit comme capitaine sur les paquebots de cette compagnie, dans la Méditerranée et dans l'Océan, et acquit la réputation d'un marin consommé. Lorsque la compagnie du câble transatlantique fut constituée, ce fut le capitaine Anderson qu'on appela au commandement du *Great-Eastern*, aménagé pour recevoir le câble. En 1865, il quitta l'Angleterre avec son gigantesque navire et procéda à la délicate opération de la pose. Malgré toute sa vigilance, par une circonstance indépendante de sa volonté, le câble se rompit et l'on dut recommencer l'opération l'année suivante. Cette fois elle réussit complétement, et l'Angleterre se trouva reliée aux Etats-Unis par le fil télégraphique (28 juillet). Le capitaine Anderson s'occupa alors de rechercher le câble qui s'était brisé en 1865, et il parvint à le repêcher. En récompense de l'habileté dont il avait fait preuve, il reçut des lettres de noblesse et le titre de chevalier. En 1867, pendant l'Exposition universelle de Paris, il fit, toujours avec le *Great-Eastern*, de nombreux voyages entre la France et les Etats-Unis pour transporter des voyageurs. Enfin, en 1869, il fut chargé de poser, avec le même navire, le câble transatlantique français, et il s'acquitta de cette tâche de la façon la plus satisfaisante.

**ANDERSON** (Charles-Jean), voyageur suédois, né dans la province de Wermeland en 1827, mort en 1867. En 1850, la Société de géographie de Londres l'ayant chargé de faire un voyage d'exploration dans l'intérieur de l'Afrique méridionale, il débarqua dans la baie de Walfisch, avec M. Galton, et visita avec lui le territoire des Damaras et celui des Ovambos, où ils furent assez bien accueillis par le roi nègre Nangoro, qui éprouva une grande surprise en entendant leurs armes à feu. Ce roi ayant voulu se servir des voyageurs pour leur faire chasser des éléphants et en tirer seul le bénéfice, ceux-ci s'échappèrent et revinrent à la baie de Walfisch, où M. Galton s'embarqua pour l'Europe. Resté seul, Anderson se dirigea vers l'O., dans la direction du lac Ngami (1853). Après avoir rencontré toute sorte d'obstacles et éprouvé des souffrances inouïes, Anderson arriva enfin à ce lac, qu'il explora. De retour en Europe (1855), il publia la relation de son voyage, et, dès 1856, il repartit pour l'Afrique australe. Après être resté un certain temps sur le bord du Swakop, où il fut chargé d'inspecter des mines exploitées par des Anglais, Anderson se dirigea vers le nord (1858), traversa le plateau des Damaras jusqu'au fleuve Okavango, faillit périr par suite de la privation d'eau qu'il subit pendant cinq jours, visita les Ovambos, fit la chasse aux éléphants et revint en 1859 à Otjituo, d'où il gagna l'Europe. On doit à ce voyageur, qui était un chasseur intrépide, deux ouvrages fort intéressants, qui ont été publiés en anglais à Londres, le premier sous le titre de *The lake Ngami or explorations and discoveries during four year's wanderings in the wilds of South Western Africa* (1855, 2 vol. in-8°), et le second, sous celui de *The Okavango river, a narrative of travel, exploration and adventure* (1861, in-8°), avec de nombreuses gravures.

**ANDERTON** (Jacques), controversiste anglais, né à Lostock, comté de Lancastre, vers la fin du XVIe siècle. Il composa plusieurs ouvrages de controverse religieuse, dont le plus important avait pour titre : *Apologie des protestants pour la religion romaine* (1604, in-4°). Dans ce livre, il prétendait prouver la vérité de la religion catholique par des passages uniquement empruntés aux livres protestants. Les autres écrits d'Anderton sont : la *Religion de saint Augustin* (1620, in-8°); *Explication de la liturgie de la messe* (1620, in-4°), etc.

**ANDES**, petite ville de l'anc. Italie, à 6 kilom. S. de Mantoue; aujourd'hui *Pietola*. Patrie de Virgile, d'après une tradition incertaine.

**ANDEUX (SAINT-)**, village de France (Côte-d'Or), cant. et à 2 kilom. de Saulieu, près du Cousin; 373 hab. Sur son territoire se trouvent de belles carrières de pierre de taille qui ont fourni plusieurs des colonnes du Louvre.

**ANDIGNÉ** (Henri-Marie-Léon, marquis D'), général et homme politique français, né en 1821. Fils d'un général, il suivit la carrière des armes, entra à l'Ecole de Saint-Cyr, puis il passa dans l'état-major. M. d'Andigné fut attaché militaire à l'ambassade de France à Londres, prit part en 1859 à la campagne d'Italie et reçut en 1869 le grade de colonel. Attaché au début de la guerre de 1870 au général Lartigue, comme chef d'état-major, il fit partie de la 4e division du 1er corps d'armée, assista à la bataille de Reischshoffen, où il eut un cheval tué sous lui, puis il suivit l'armée de Mac-Mahon à Châlons et à Sedan. Dans les combats qui eurent lieu près de cette ville avant la néfaste capitulation ordonnée par Napoléon III, le colonel d'Andigné fut grièvement blessé à Daigny et tomba sur le champ de bataille, où il fut recueilli par les Allemands et envoyé à l'ambulance de Namur. Après avoir été attaché, en 1871, à l'état-major général du gouverneur de Paris, le colonel d'Andigné reçut, en 1875, le grade de général de brigade. Depuis plusieurs années, il représentait le canton de Segré dans le conseil général de Maine-et-Loire, lorsqu'il fut porté candidat au Sénat dans ce département par tous les partis hostiles à la République et à la liberté. « Etranger jusqu'à présent à nos divisions intestines, dit-il dans sa profession de foi, j'en déplore amèrement les ardeurs. C'est vous dire qu'à Versailles comme en Anjou je m'occuperai d'affaires plus que de politique. Mes sentiments personnels sont héréditaires et se résument en une seule pensée : dévouement au pays. » Après cette circulaire, qui permit également aux légitimistes, aux bonapartistes et aux orléanistes de revendiquer M. d'Andigné comme leur appartenant, le général fut élu membre du Sénat, le premier sur trois. Il est allé siéger à droite dans cette Chambre, où il vote avec les cléricaux et les adversaires de la liberté.

* **ANDLAU-AU-VAL**, anc. ville de France (Bas-Rhin), dans une situation pittoresque, au pied des montagnes, sur l'Andlau; 2,000 hab. Cédée à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, elle appartient aujourd'hui à l'Alsace-Lorraine (arrond. de Schlestadt). Filature de laine, tissage de coton, moulins. Eglise avec crypte.

**ANDLAU** (Joseph-Hardouin-Gaston, comte D'), officier et homme politique français, né à Nancy en 1824. Admis à l'Ecole de Saint-Cyr en 1842, il passa, le 1er janvier 1845, à l'Ecole d'état-major, d'où il sortit lieutenant à la fin de 1846. Capitaine en 1850, il fit partie de l'armée d'occupation des Etats pontificaux, puis il prit part à la guerre de Crimée. Le jeune officier s'y conduisit de la façon la plus brillante, fut cité à l'ordre du jour de l'armée et reçut la croix de la Légion d'honneur à la suite de la prise du mamelon Vert (7 juin 1855). Quatre ans plus tard, il fit la campagne d'Italie, fut promu chef d'escadron (1859) et reçut la croix d'officier en 1861. Le ministre de la guerre le nomma ensuite attaché militaire à l'ambassade de France à Vienne. Après le bombardement de Belgrade par les Turcs, en 1862, il fut désigné comme commissaire français pour signer le traité de délimitation entre la Turquie et la Serbie. Rentré en France en 1864, M. d'Andlau devint chef d'état-major de diverses divisions actives, puis fut appelé au Dépôt de la guerre, d'où on le détacha fréquemment en Allemagne pour des missions militaires. Il était colonel d'état-major depuis le 3 août 1869, et il passait à juste titre pour un des officiers les plus instruits et les plus remarquables de son arme, lorsque éclata la funeste guerre de 1870.

Attaché au grand état-major général de l'armée du Rhin, comme chef de la section des opérations militaires, le colonel d'Andlau vit avec une vive douleur la tournure que prenaient les choses et l'impuissance dans laquelle il se trouvait d'empêcher la trahison de livrer Metz et notre armée. Après l'odieuse capitulation de Bazaine, qui, selon son énergique expression, « avait voulu faire de sa honte le marchepied de sa grandeur, et de notre infamie la base de sa dictature, » il se vit conduit prisonnier en Allemagne et interné à Hambourg. Ce fut de cette ville qu'il écrivit à un de ses amis, le 27 novembre 1870, une lettre intime qu'une indiscrétion fit publier dans les journaux et qui produisit la plus vive sensation. M. d'Andlau y rappelait avec une profonde indignation la trahison du commandant en chef de l'armée du Rhin, les inutiles efforts faits par un certain nombre d'officiers supérieurs clairvoyants pour sortir de l'impasse dans laquelle on avait jeté l'armée qui était alors le suprême espoir de la France, et il y exprimait, comme patriote et comme soldat, des sentiments qui font honneur à son caractère. De retour en France, ce vaillant officier fut mis en disponibilité. Ce fut alors que, sous le voile de l'anonyme, il publia son beau livre : *Metz. Campagne et négociations*, par un officier supérieur de l'armée du Rhin (1872, in-8°). Cet ouvrage, aussi saisissant par la forme dramatique que par la vérité des détails, eut un retentissement énorme. Il fut le point de départ et la base de l'instruction du procès Bazaine. Cité à comparaître comme témoin devant le conseil de guerre de Trianon, le colonel d'Andlau fit une déposition écrasante contre le maréchal Bazaine au sujet de la dépêche du 23 août. L'avocat Lachaud ayant voulu incriminer sa lettre du 27 novembre, le colonel lui fit cette foudroyante réponse, qui cloua sur son banc le loquace défenseur: « Oui, monsieur, je l'ai écrite au moment même où je venais d'être traîné en Allemagne, où je venais de voir livrés à l'ennemi nos armes, nos canons, nos drapeaux. » Le patriotisme dont il avait donné des preuves éclatantes, la publication de son livre, l'énergie qu'il avait mise à proclamer la vérité attirèrent à M. d'Andlau de véritables haines dans les hautes sphères de l'armée, qui se sentaient directement atteintes. Aussi fut-il mis systématiquement de côté par le ministère de la guerre, qui ne voulut lui confier aucun emploi actif et qui se contenta de le placer dans des commissions militaires.

Au mois de mars 1875, le comte d'Andlau se porta candidat au conseil général de l'Oise, dont il avait déjà fait partie pendant une dizaine d'années, et il fut élu. Lors des élections pour le Sénat (30 janvier 1876), il posa sa candidature dans ce département. « C'est un devoir pour tout homme au cœur patriote, écrivit-il dans sa profession de foi, de se rallier franchement au nouvel ordre de choses institué par l'Assemblée, au gouvernement de la République, » et il donna par une ingénieuse comparaison une piquante définition de ce qu'il entendait par la révision de la constitution. Elu sénateur, il est allé siéger dans les rangs du parti constitutionnel et des républicains modérés. Il a voté, notamment, contre le jury mixte (juillet 1876) et pour la loi des maires, en se prononçant toutefois contre l'article 3 (août 1876).

**ANDLAU-BIRSEK** (François, baron D'), diplomate allemand, né en 1799. Lorsqu'il eut fait ses études à Fribourg-en-Brisgau, il visita la Suisse, l'Italie, la France, puis devint chambellan du duc de Bade, conseiller intime et successivement ministre plénipotentiaire de ce prince à Vienne (1826-1833), à Munich (1838-1843), à Paris (1843-1847) et enfin de nouveau à Vienne. Pendant ses loisirs, il a composé deux ouvrages pleins d'intérêt sur les hommes avec qui il avait été en relation dans ses missions diplomatiques, sur les faits dont il avait été témoin, et il y a introduit une foule d'anecdotes piquantes et curieuses. Ce sont : *Souvenirs tirés des papiers d'un diplomate* (1857, in-8°); *Mon journal, extraits de mes notes pour les années 1811 à 1861* (Francfort, 1862, 2 vol. in-8°).

**ANDOAIN**, ville d'Espagne, station du chemin de fer d'Irun à Madrid, à 8 kilom. de Saint-Sébastien et à 14 kilom. de Tolosa; 2,600 hab.

* **ANDOLSHEIM**, ancienne ville de France (Haut-Rhin), sur la rive droite de l'Ill; 1,016 hab. Cédée à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, elle fait aujourd'hui partie de l'Alsace-Lorraine (arrond. de Colmar). A 2 kilom. d'Andolsheim se trouve la forêt de Kastenwald.

**ANDORRA**, ville de la petite république d'Andorre, dont elle est la capitale, sur un monticule, au pied de l'Anclar; 1,000 hab. Les rues de cette ville sont très-étroites, irrégulières et tortueuses; on y remarque le palais, qui sert à la réunion du conseil général des vallées.

* **ANDORRE**. — L'évêque d'Urgel, en Espagne, outre qu'il nomme l'un des viguiers, exerce la juridiction épiscopale et nomme les curés. La république lui paye une redevance annuelle de 450 francs.

**ANDRADA** (Miguel-Leitam DE), historien portugais, né à Villa-do-Pedrogao en 1555. Après avoir étudié à Salamanque et à Coïmbre, il entra dans la marine et fut blessé à la journée d'Alcaçar. Il fut fait prisonnier et conduit à Fez, d'où il parvint à s'échapper. Plus tard, il prit parti pour le prétendant dom Antonio et fut mis en prison à Santarem; mais il trouva encore le moyen de sortir de sa prison. A l'âge de soixante-quinze ans, il publia une curieuse histoire à laquelle il donna pour titre : *Miscellanea do sitio de N. S. da luz do Pedrogao grande e parecimento da sua santa imagem, fundaçao de seu convento e da sé de Lisboa, expugnaçao della, perda del rey D. Sebastiano, etc.* (Lisbonne, 1629).

**ANDRADE** (Jacinthe-Freire DE), poëte portugais, né à Beja en 1597, mort en 1657. Il entra dans les ordres et devint abbé de Sainte-Marie-des-Champs. On lui doit un petit poëme sur les amours de Polyphème et de Galatée, dans lequel il se moque plaisamment des imitateurs de Gongora. Il a laissé, de plus, une *Vie de Jean de Castro*, le célèbre vice-roi des Indes. Ce dernier ouvrage est très-estimé en Portugal.

**ANDRADE** (Antonio DE), jésuite portugais, né vers la fin du XVIe siècle, mort en 1634. Il voyagea beaucoup en Asie et publia, sous le titre de *Voyage au Thibet*, une relation qui parut à Lisbonne en 1626. Son livre fut traduit en français.

**ANDRADE-CAMINHA** (Pedro DE), poëte portugais, né vers 1540, mort en 1589. Il a laissé quelques épîtres remarquables par leur vigueur. On lui doit également des églogues et des élégies qui n'ont pas une grande valeur. Ses œuvres complètes ont été publiées à Lisbonne plus de deux siècles après sa mort.

**ANDRAGATHE**, un des lieutenants de l'empereur Maxime, né sur les bords du Pont-Euxin. Ce fut lui qui poignarda l'empereur Gratien, sur les bords du Rhône, après lui avoir fait croire que sa femme Læta venait le joindre pour l'aider à supporter ses infortunes. Lorsque Maxime voulut envahir tout l'empire d'Occident, Andragathe passa les Alpes pour combattre Théodose, et, plus tard, il fut envoyé avec la flotte à la poursuite de Valentinien. Mais, ayant appris la défaite et la mort de Maxime, il se précipita dans la mer.

* **ANDRAL** (Gabriel). — M. Andral avait remplacé Double comme membre de l'Académie des sciences en 1843 et était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1858. Il est mort à Paris en février 1876. Nous citerons, parmi ses ouvrages les plus remarquables : *Clinique médicale* ou *Choix d'observations recueillies à l'hôpital de la Charité* (Paris, 1823-1826, 5 vol. in-8°; 4e édit., 1840); *Précis élémentaire d'anatomie pathologique* (1829, 3 vol. in-8°); *Cours de pathologie interne* (1836, 1837, 3 vol. in-8°); *Traité de l'auscultation médicale et du cœur* (1836, 2 vol. in-8°); *Recherches sur les modifications de proportion de quelques principes du sang dans les maladies* (1841, in-8°), avec Gavarret; *Réponse aux principales objections dirigées contre les procédés suivis dans les analyses du sang* (1842, in-8°), avec le même; *Recherches sur la quantité d'acide carbonique exhalé par le poumon dans l'espèce humaine* (1843, in-8°), avec le même; *Essai d'hématologie pathologique* (1843, in-8°); *Recherches sur le développement du pencilium glaucum* (1843, in-8°), avec Gavarret; *Recherches sur la composition du sang de quelques animaux domestiques* (1842, in-8°), avec Delafond, etc.

**ANDRAL** (Charles-Guillaume-Paul), avocat et administrateur, né à Paris en 1828. Petit-fils de Royer-Collard, M. Andral avait terminé ses études et suivait les cours de l'Ecole de droit, lorsque le ministre de Falloux l'attacha au ministère de l'instruction publique (1849). Reçu licencié en 1851, il se fit inscrire au barreau de Paris, où il exerça la profession d'avocat sous l'Empire. Bien qu'il fût attaché au parti clérical et légitimiste, il posa comme libéral sa candidature au Corps législatif, dans la 3e circonscription de la Mayenne, demanda dans sa profession de foi le gouvernement du pays par le pays et déclara qu'il ne croyait l'ordre possible que par la liberté. M. Andral échoua avec 7,629 voix. M. Thiers, qui appuya alors sa candidature, étant devenu chef du pouvoir exécutif en février 1871, nomma, le 28 du mois suivant, M. Paul Andral préfet de la Gironde. Aux élections du conseil d'Etat par l'Assemblée nationale, le préfet de la Gironde fut élu au premier tour de scrutin le 22 juillet 1872. Enfin, après la mort d'Odilon Barrot, le gouvernement de l'ordre moral appela M. Andral à lui succéder, à la tête de ce corps, comme vice-président. Cette nomination ne fut pas sans surprendre le public, à qui un avancement aussi rapide et aussi extraordinaire était loin de paraître suffisamment justifié. Au mois d'août de l'année suivante, M. Andral a été nommé officier de la Légion d'honneur.

**ANDRASSY** (le comte Jules), homme d'Etat hongrois, né à Zemplin en 1823. Son père, le comte Charles, lui fit donner une forte éducation, qu'il compléta par des voyages dans une partie de l'Europe. A la mort de son père (1845), il le remplaça comme directeur de la compagnie qui s'était formée pour régulariser le cours de la Theiss. Deux ans plus tard, les électeurs de Zemplin l'envoyèrent siéger à la diète hongroise, où il ne se fit pas moins remarquer par ses idées libérales que par ses talents oratoires. Lorsque se produisit en 1848 le grand mouvement national qui aboutit à une rupture avec l'Autriche, le comte Andrassy se prononça avec chaleur en faveur de l'indépendance de son pays, devint administrateur supérieur de Zemplin, commanda le landsturm du comitat, à Schwechat, prêta un énergique appui à Kossuth et fut envoyé en mission à Constantinople (1849). Lorsque l'intervention russe et la trahison de Gœrgei eurent forcé les patriotes hongrois à déposer les armes, le comte Andrassy se rendit à Paris, où il vécut, ainsi qu'à Londres, jusqu'à l'amnistie de 1857. Elu trois ans plus tard député de Zemplin à la diète hongroise, il fut nommé un des vice-présidents de cette assemblée et siégea dans les rangs du parti modéré, qui avait pour chef M. Deak et qui revendiqua par les voies légales l'autonomie législative de la Hongrie. La défaite de l'Autriche à Sadowa (1866) avait forcé le gouvernement autrichien à transformer sa politique, à entrer dans la voie des concessions libérales; grâce à l'influence de M. de Beust, un ministère spécial fut constitué en Hongrie (11 fév. 1867) et M. Andrassy y entra en qualité de président du conseil et de ministre pour la défense du pays. A ce titre, il assista, à Pesth, le 8 juin 1867, au couronnement de François-Joseph comme roi de Hongrie, présenta des projets de loi relatifs à un emprunt destiné à achever les chemins de fer, à la reconnaissance des droits civils et politiques aux israélites, à la défense nationale, au nouveau système de recrutement, à la réorganisation de l'armée, etc., et combattit l'opposition radicale qui continuait à demander la séparation absolue entre la Hongrie et l'Autriche. En 1867, M. Andrassy accompagna l'empereur d'Autriche dans son voyage à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle. Deux ans plus tard, il fut élu à l'unanimité député à Pesth. Lors de la déclaration de guerre de la France à la Prusse (15 juillet 1870), M. Andrassy se prononça énergiquement pour la neutralité, partit pour Vienne et y neutralisa les efforts du parti de la guerre. La haute capacité dont il avait fait preuve depuis qu'il était à la tête du gouvernement hongrois, sa décision et sa netteté de vues lui valurent d'être appelé à succéder, le 14 novembre 1871, à M. de Beust comme ministre des affaires étrangères et de la maison de l'empereur, et de devenir le chef du gouvernement austro-hongrois. Dans la circulaire qu'il adressa, le 23 du même mois, aux représentants de l'empire à l'étranger, il déclara qu'il continuerait la politique inaugurée par son prédécesseur, une politique de paix nette, franche et ferme. Ce programme, le comte Andrassy l'a suivi avec une scrupuleuse fidélité, étant convaincu que le maintien de la paix en Europe était une nécessité de premier ordre pour que son pays marchât d'un pas sûr dans la voie du progrès et de la prospérité. Au mois de janvier 1872, une députation de notables catholiques étant venue lui demander ce qu'il comptait faire en faveur du pape, le comte Andrassy contesta que le pape ne fût pas libre à Rome et déclara qu'il était nécessaire que l'Autriche vécût en rapports amicaux avec l'Italie. Depuis lors, il a pris part aux entrevues des empereurs d'Autriche, d'Allemagne et de Russie, ayant pour objet de maintenir le *statu quo* en Europe, et il a accompagné l'empereur François-Joseph dans son voyage dans la haute Italie pour y rendre visite à Victor-Emmanuel. Lorsque, en 1875, l'insurrection de l'Herzégovine et de la Bosnie prit un caractère de gravité réelle, en faisant renaître les appréhensions au sujet de la question d'Orient, le comte Andrassy se chargea de rédiger et d'adresser à la Porte une note exposant les réformes dont l'exécution immédiate s'imposait au gouvernement ottoman. Cette note, rédigée en décembre 1875, reçut l'adhésion des grandes puissances, à l'exception de l'Angleterre, ce qui en paralysa l'effet. Depuis lors, le comte Andrassy a maintenu la plus stricte neutralité dans la guerre qui a éclaté entre la Turquie d'une part et la Serbie et le Monténégro de l'autre (1876). A l'intérieur, cet habile homme d'Etat a imprimé à la politique de l'empire un caractère libéral et fait renouveler, en 1876, le pacte austro-hongrois conclu en 1867 pour dix ans.

**ANDRÉ**, Juif de Cyrène, qui vivait sous Trajan. Il persuada à ses coreligionnaires qu'il les rendrait maîtres de Jérusalem et rétablirait dans tout son lustre le culte de leurs pères. Ses prédications inspirèrent un tel enthousiasme qu'il se vit bientôt à la tête d'une bande nombreuse et contraignit le préfet d'Egypte, Lupas, à s'enfermer dans Alexandrie. Ce dernier, pour se venger des défaites qu'il avait subies, fit massacrer tous les Juifs qui se trouvaient dans cette ville. André répliqua par de sanglantes représailles en Libye. L'île de Chypre, soulevée à la voix d'un certain Artemion, fut également, suivant Dion Cassius, le théâtre de sanglants désordres. Les révoltés ne furent vaincus qu'après des combats meurtriers. Les uns attribuent leur défaite définitive à Marius Turbo, général des armées romaines, les autres à Adrien en l'an 115.

**ANDRÉ** ou **ANDRÉAS**, archevêque de Crète, mort en 724. Il fut d'abord moine à Jérusalem et connu sous le nom de **Andréas Hierosolymitanus**. Envoyé par le patriarche de Jérusalem, Théodore, au concile de Constantinople, il obtint ensuite la charge de diacre et enfin fut nommé à l'archevêché de Crète. On lui doit de nombreux écrits, dont une partie seulement a été imprimée. Ses homélies ont été recueillies dans la *Bibliotheca Patrum* (Leyde, 1677, vol. X) et dans la *Bibliotheca concionatoria* de Combefis (Paris, 1662); ce dernier a également donné le texte grec et la traduction latine d'un petit poëme ïambique d'André de Crète. Ce savant prélat est aussi l'auteur d'un *Uranologium* ou *Méthode pour trouver le cycle solaire*, édité par le Père Petau. (Paris, 1630, in-fol., et Anvers, 1703, in-fol.), et de plusieurs hymnes que l'on chante encore dans l'Eglise grecque.

**ANDRÉ**, grand-duc de Russie, né dans la première moitié du XIIe siècle, mort en 1174. Il était fils de Youri Dolgorouki, grand-duc de Russie. Il se retira vers 1155 dans le duché de Soudzal. A la mort de son père, en 1157, il se montra satisfait de son apanage et se garda d'intervenir dans la lutte engagée entre ses frères. Après quelques victoires contre les Bulgares, il tourna ses armes contre le grand-duc Mstislaf et marcha sur Kiev, qu'il prit d'assaut. Cette victoire fit d'André le plus puissant des princes de Russie; il réunissait sous son autorité les gouvernements de Iaroslaf, de Kostroma, de Vladimir, de Moscou, de Nijni-Novgorod, de Toula, de Kalouga, de Kiev, de Bézan, de Mourom, de Smolensk, de Polostk et de Volhynie. André gouvernait ces pays depuis une quinzaine d'années, au milieu des embarras intérieurs que lui suscitaient des révoltes continuelles, lorsqu'il fut assassiné par des soldats soudoyés par ses parents.

**ANDRÉ** (Alexandrovitch), grand-duc de Russie, mort en 1304. Il était le second fils d'Alexandre Newski et portait le titre de duc de Gorodelz, lorsque, sous le règne de son frère Démétrius, il marcha vers le Caucase à la tête de quelques seigneurs russes pour soumettre les Yases ou Alains, qui ne voulaient point reconnaître l'autorité des Tartares. Il les vainquit, s'empara de leurs villes et réduisit les habitants en esclavage. Le Grand Kan, satisfait de ce zèle, lui fit de nombreux présents, le prit en amitié, le nomma chef des princes russes et lui confia un corps de Tartares, à la tête desquels il s'avança sur la principauté de Mourom. Démétrius effrayé abandonna ses Etats. Le corps de troupes tartares, profitant de cette circonstance, pilla les duchés de Mourom, de Soudzac, de Rostaw et de Tver. La ville de Perecaslaf qui osa résister fut réduite en cendres. Les Mogols s'étant retirés, Démétrius voulut reprendre ses Etats; mais son frère appela de nouveau les barbares, qui recommencèrent à piller et à tout dévaster. Démétrius s'enfuit de nouveau et mourut abandonné de tous en 1294. Après deux années de paix, André se vit disputer le pouvoir par les fils de son frère. On convint de porter la cause devant le Grand Kan, qui finit par décider que chacun des princes russes devrait se contenter de ses possessions. André signala la fin de son règne par la prise de Landskron, forteresse construite par les Suédois et qui inquiétait le commerce des Novgorodiens.

**ANDRÉ** ou **ANDRÉAS**, prélat suédois du XIIIe siècle, mort en 1228. Il employa sa jeunesse à voyager sur le continent et visita la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. Dès son retour, Canut VI le nomma chancelier du royaume. La sœur de Canut, Ingeburge, venait d'être répudiée par Philippe-Auguste; le nouveau chancelier fut dépêché à Rome, près du pape Célestin III, pour aviser aux moyens de forcer Philippe-Auguste à la reprendre et à chasser Agnès de Méranie. Il réussit dans sa démarche, et l'excommunication lancée par le pape amena le roi de France à redonner à Ingeburge le titre et les droits de reine; mais, à son retour, André fut saisi par les Français, comme il traversait la Bourgogne, et retenu prisonnier. Canut VI le délivra, et, peu de temps après, André fut élu archevêque de Lund et primat de Danemark. A la mort de Canut VI (1203), il sacra son successeur, Waldemar II, qu'il accompagna ensuite dans son expédition en Livonie. Son grand âge et ses infirmités ne lui permirent pas d'aller jusqu'au bout, et il s'arrêta, pour y mourir, dans l'île de Moller.

On a de lui une traduction latine des *Lois de Schonen* (Copenhague, 1590, in-4°); la *Loi de Zélande*, en danois, imprimée également à Copenhague, et divers poëmes restés manuscrits, qui sont aux archives de la cathédrale de Lund : *Hexaméron*, poëme en six chants sur la création; les *Sept sacrements*, etc.

**ANDRÉ** ou **ANDREÆ** (Jean), canoniste florentin, né à Mugello, près de Florence, en 1275, mort en 1347. Il étudia le droit canon à l'université de Bologne, où il devint par la suite professeur; il obtint aussi la chaire de droit canon à Padoue et à Pise; sa science était très-estimée de ses contemporains, qui lui ont décerné les éloges les plus pompeux. Il a écrit des commentaires sur les *Décrétales* qu'il intitula *Novellæ* (Rome, 1476), souvent réimprimés; sur les *Clémentines* ou *Nouvelles de Clément V* (Strasbourg, 1471); des additions au *Speculum juris* de Durand (Paris, 1522); un traité, *De sponsalibus et matrimonio* qu'on lui a reproché d'avoir pris à Giov. Anguisciola.

**ANDRÉ** ou **ANDRÉAS**, surnommé **Ratisbonensis** (Jean), chroniqueur allemand du XVe siècle. Il est aussi connu sous le nom de **Andreas magister**. Il appartenait à l'ordre de Saint-Augustin et il entra au couvent de Saint-Magnus, à Ratisbonne, en 1410. L'époque de sa mort est ignorée. On lui doit un assez grand nombre d'ouvrages historiques : *Chronicon generale a Christo nato usque ad annum* 1422, que Pez a inséré dans son *Thesaurus anecdotarum* (t. IV); cet ouvrage a été continué par J. Kraft et recueilli, avec sa suite, dans le *Corpus historicorum medii ævi* d'Eckhart (1723, in-fol., t. Ier); *Chronicon de ducibus Bavariæ*, qu'Andréas a poussé jusqu'en 1439 et que Léonard Baubolz a continué jusqu'en 1485; cette chronique a été imprimée avec le *Historiæ fundationum nonnullorum monasteriorum per partes Bavariæ*, du même J. Andréas (Amsterdam, 1602, in-4°), et insérée par Schilter dans ses *Scriptores rerum germanicarum* (Strasbourg, 1702, in-fol.); *Diarium sexennale annum Christi 1422 cum quinque sequentibus complectens*, recueilli par And. Æfelius, dans ses *Rerum Boicarum scriptores* (1763, in-fol.); le même érudit a encore recueilli d'Andréas le *Catalogus episcoporum Ratisbonensium ab origine ad annum* 1428.

**ANDRÉ** ou **ANDRÉAS** (Jean-Valentin), érudit allemand, né à Herrenberg (Wurtemberg) en 1586, mort en 1654. Fils d'un théologien célèbre, Jacques André, il fit ses études à Tubingue et voyagea en France et en Italie. Il embrassa la profession ecclésiastique et passa sa vie soit à des recherches de pure érudition, soit à composer des ouvrages dont la tendance marquée est la réorganisation de la société sur des bases nouvelles de fraternité et de tolérance. Esprit un peu mystique, chez lequel l'amour de l'humanité était extrêmement développé, il a passé pour le fondateur des Rose-Croix; mais il semble n'avoir été que le réformateur de cette franc-maçonnerie occulte. Il mourut chapelain du duc de Brunswick.

Jean-Valentin André a laissé plus de cent ouvrages, dont quelques-uns sont très-remarquables. Nous citerons, parmi ceux-ci : *De christiani cosmoxeni genitura judicium* (Montbéliard, 1612, in-12); c'est une spirituelle satire contre les astrologues; *Collectaneorum mathematicorum Decades II* (Tubingue, 1614, in-4°); *Invitatio ad fraternitatem Christi* (Strasbourg, 1617, in-4°); une seconde partie de cet ouvrage parut l'année suivante (Strasbourg, 1618, in-4°); *Rosa florescens, contra Menapii calumnias* (1617, in-4°); cet ouvrage est signé **Florentinus de Valentia**, nom qu'André s'est quelquefois donné, prétendent les critiques, ainsi que celui de **Andreas de Valentia**; mais cette assertion n'est pas certaine; *Menippus seu dialogorum satyricorum centuria, inanitatum nostratum speculum* (1617, in-12), son chef-d'œuvre; *Civis christianus, sive peregrini quondam errantis restitutiones* (Strasbourg, 1619, in-8°), traduit en français sous le titre du *Sage citoyen* (Genève, 1622, in-8°); *Mythologiæ christianæ sive virtutum et vitiorum vitæ humanæ imaginum libri tres* (Strasbourg, 1619, in-12); *Reipublicæ christiano-politanæ descriptio* (Strasbourg, 1619, in-12); *Turris Babel, judiciorum de fraternitate Roseæ-Crucis chaos* (Strasbourg, 1619, in-12); *Christianæ societatis idea* (Strasbourg, 1619, in-12); ces trois derniers ouvrages témoignent de sa participation à la fondation ou à la réorganisation des Rose-Croix; on y voit le plan d'une société secrète, idéale, et, à ce point de vue, ces trois livres sont éminemment curieux. Le rôle de J.-V. André dans la société des Rose-Croix a été discuté par Fréd. Nicolaï (*Sur les crimes imputés aux templiers*) et par Herder (*Muséum allemand*, 1779), qui concluent tous deux qu'il n'en fut nullement le fondateur. Chr.-G. de Murr (*Sur la véritable origine des Rose-Croix*) et J.-C. Buhle (*De vera origine adhuc latente fratrum de Rosea-Cruce*, 1804, in-8°) ont soutenu le contraire et essayé de démontrer que, en outre, ces deux ouvrages allemands, qui sont le point de départ de cette franc-maçonnerie, les *Noces chimiques de Chrestien Rosencreutz* et la *Réforme générale du monde*, sont également de J.-Valentin André (V. ROSE-CROIX). La solution du problème est difficile et la question reste indécise.

J.-Valentin André est un écrivain remarquable. Sa latinité est pure, et les quelques ouvrages qu'il a écrits en allemand, à une époque où cette langue était à peine formée, donnent une haute idée de son talent.

**ANDRÉ** (Tobie), médecin allemand, né à Brême en 1633, mort à Franeker en 1685. Il étudia dans les universités de Duisbourg, de Leyde, de Groningue et se fit recevoir à la fois docteur en médecine et docteur en philosophie. Il se fit connaître par l'invention d'un procédé propre à garantir les cadavres de la putréfaction et fut appelé à Bois-le-Duc, puis nommé professeur de médecine à Franeker. Sa nomination ayant été invalidée par l'université de cette ville, il se rendit à Francfort-sur-l'Oder, où une chaire lui était offerte, et y professa de 1674 à 1680. A cette date, l'université de Franeker le rappela pour lui donner la chaire de philosophie. Il y enseigna avec un grand talent les doctrines de Descartes. Grand admirateur de Louis Bils, il publia en faveur de ses procédés les deux ouvrages suivants : *Breve actorum extractum in cadaveribus Bilsiana methodo preparatis* (Duisbourg, 1659, in-4°); *Bilanx exacta Bilsianæ et Clauderianæ balmationis* (Amsterdam, 1682, in-12). On lui attribue, en outre, les traités *De concoctione ciborum in ventriculo* (Francfort, 1675, in-4°) et *Exercitationes philosophicæ de angelorum malorum potentia in corpora* (Amsterdam, 1691, in-12).

**ANDRÉ** (Yves-Marie), philosophe français, né à Châteaulin en 1675, mort à Caen en 1764. Il entra dans l'ordre des jésuites, mais, contrairement à la plupart des membres de cet ordre célèbre, il se distingua par la rectitude de ses idées et par la modération de ses sentiments. Ses talents l'appelaient à de hautes positions; on le confina toute sa vie dans une obscure chaire de mathématiques, à Caen, qu'il occupa depuis 1726 jusqu'à la suppression du collége. Son grand tort était d'être attaché de cœur aux principes de l'Eglise gallicane et d'avoir, dans les querelles du jansénisme, déclaré qu'il fallait faire le silence sur ces questions tant controversées, tout en se soumettant aux décisions du saint-siége. A la suppression de l'ordre des jésuites, il se retira chez les chanoines de Caen, et le parlement de Normandie pourvut honorablement à ses besoins. On lui doit un *Essai sur le beau* (Caen, 1741, in-12), qui lui acquit une grande réputation et qu'on lit encore aujourd'hui. Il existe en outre, en manuscrit, une *Correspondance du Père André avec le Père Malebranche*, et l'abbé Guyot a réuni à l'*Essai sur le beau* un certain nombre de traités philosophiques trouvés dans les papiers du Père André. Le tout a été imprimé sous le titre d'*Œuvres du Père André* (Paris, 1766, 5 vol. in-12).

**ANDRÉ** (John), officier anglais, né à Londres vers 1750, pendu aux Etats-Unis en septembre 1780. Il fut élevé à Genève, puis il revint à Londres, où il entra dans une maison de banque. S'étant pris de passion pour une jeune fille que son père lui défendit d'épouser, André prit du service dans l'armée, obtint une commission de lieutenant et partit pour le Canada. Après avoir pris part à l'expédition anglaise contre le général Montgomery, il assista au siége de Montréal, où il fut fait prisonnier; mais peu après il fut échangé, nommé major, et le général Grey le prit pour son aide de camp. Lorsque sir Henri Clinton remplaça Grey à la tête des troupes anglaises, le major André conserva son poste de confiance auprès du nouveau général. Peu après, le général américain Arnold ayant fait des ouvertures au général anglais pour lui livrer West-Point, moyennant une somme d'argent, Clinton demanda au major André de s'aboucher avec le traître. André refusa d'abord une mission qui lui répugnait; mais, sur les instances du général, il dut céder. Sous le nom de John Anderson, il entra en correspondance avec Arnold, qui signait ses lettres du nom de Gustavus, et lui donna rendez-vous dans un petit village sur l'Hudson. Arnold arriva trop tard et une nouvelle entrevue fut fixée pour le 20 septembre 1780. Ils se rencontrèrent alors dans la maison d'un juif. Arnold livra au major les plans et les indications nécessaires pour que les Anglais pussent s'emparer de West-Point, et il reçut en échange un partie de la somme convenue. André essaya de rejoindre le *Vultur* sur l'Hudson; mais ce navire ayant changé de mouillage, il résolut de gagner New-York par terre. Grâce à un sauf-conduit du général Arnold, il traversa les avant-postes américains. Il n'était plus qu'à 27 milles de New-York, lorsqu'il fut arrêté par des voleurs. Pour pouvoir continuer sa route, il leur offrit une grosse somme qu'il possédait; mais les brigands le dépouillèrent entièrement, trouvèrent dans ses bottes les papiers que lui avait remis Arnold et le conduisirent au colonel Jameson. Celui-ci informa de sa capture Arnold, qui s'empressa de fuir, et écrivit au général Washington, qui fit venir André à son quartier général et chargea un conseil de guerre de le juger. André avoua tout, et le conseil de guerre, dont faisait partie La Fayette, le condamna à la peine de mort (29 septembre 1780). Le général Clinton fit des démarches pour le sauver; mais Washington ayant demandé qu'on lui livrât en échange le traître Arnold, cette tentative échoua. André demanda à être fusillé, voulant mourir en soldat; mais sa demande fut repoussée et il fut pendu. Les Anglais firent demander ses restes, qui leur furent rendus, et on lui érigea un monument en marbre dans l'abbaye de Westminster. Le major André était un officier d'une grande intrépidité, d'une remarquable beauté physique, intelligent, instruit, éloquent, dessinant bien, faisant de jolis vers et excellent musicien. Il exerçait une sympathique attraction sur tous ceux qui l'approchaient. « Personne, a dit le colonel Hamilton, qui assista à sa mort, n'a subi la mort avec plus de justice et en même temps ne l'a moins méritée. »

**ANDRÉ** (Christian-Charles), publiciste allemand, né à Hildburghausen en 1763, mort en 1831. Il dirigea, de 1787 à 1790, l'institution de Schnepfenthal, fondée par Salzmann sur les plans d'éducation préconisés par J.-J. Rousseau dans l'*Emile*, puis un pensionnat de jeunes filles, à Eisenach, et l'école protestante de Brünn. En 1792, il publia une *Bibliothèque compacte des connaissances utiles*, qu'il abandonna peu de temps après pour rédiger un journal. *Patriotisches Tagblatt*; la censure lui chercha querelle et il cessa cette publication. Il fonda alors, avec Bekker, le *Reichsanzeiger* (*Indicateur de l'empire*, 1797), qui subsiste encore; puis l'*Hesperus*, recueil périodique auquel il collabora activement depuis 1809 jusqu'à sa mort; il était, en outre, à la tête de l'*Almanach national de la monarchie autrichienne*, qu'il dirigea de 1811 à 1822, puis qu'il transporta à Stuttgard et qu'il continua sous le titre d'*Almanach national de la Confédération germanique*. Parmi ses autres ouvrages, nous citerons : *Promenades utiles pour chaque jour de l'année* (Brunswick, 1790-1791); *Tableau des roches et surtout des roches de transition en Moravie* (Brünn, 1804, in-8°); *Nouvelle descrip-*